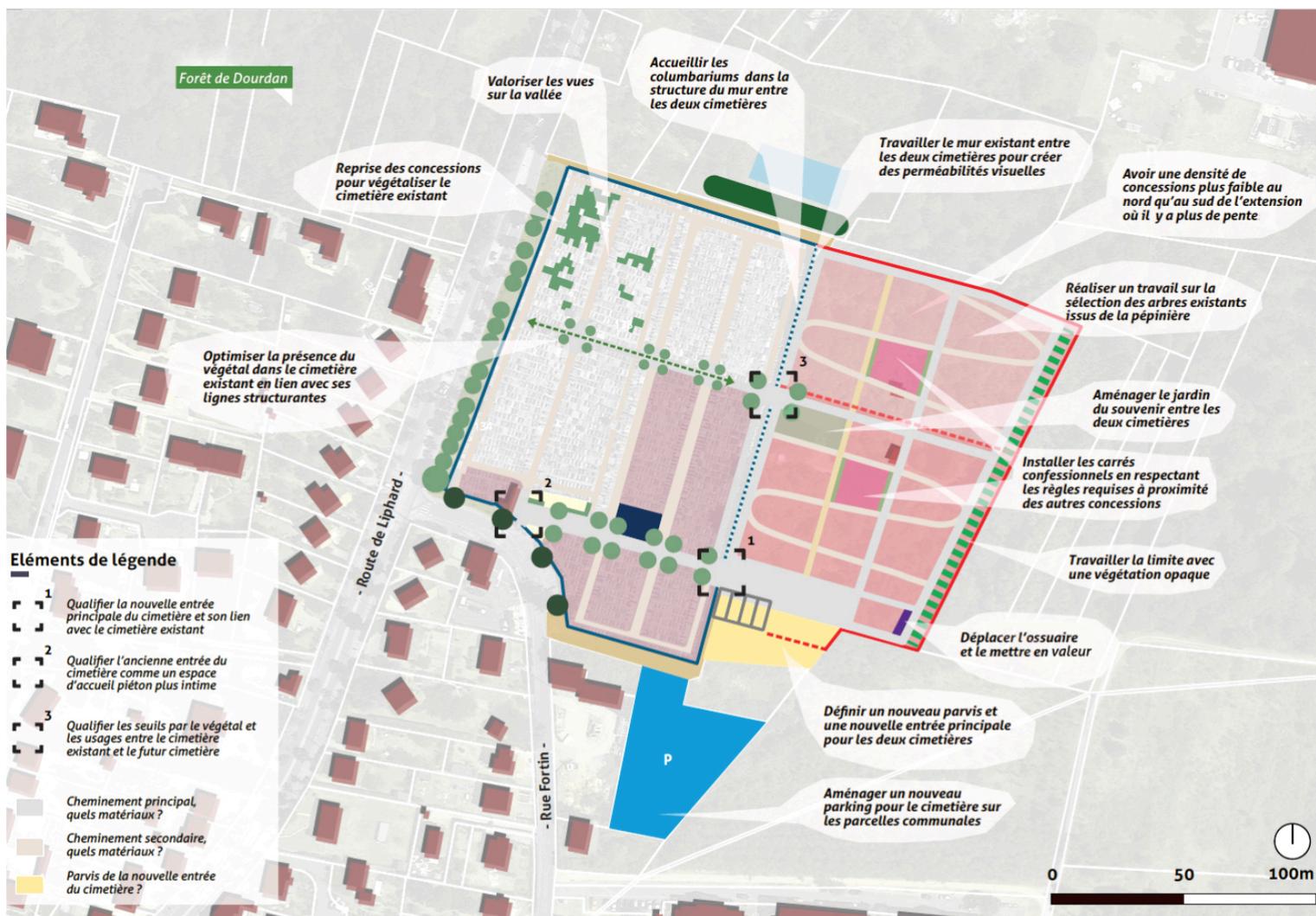


ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

Dourdan

Penser l'extension et la requalification du cimetière communal situé en site patrimonial remarquable

Le CAUE de l'Essonne accompagne la ville de Dourdan dans sa réflexion sur l'extension du cimetière communal, au regard des enjeux de covisibilité avec le centre-ville, d'accueil et d'accès au public.



Les grandes orientations pour le cimetière de Dourdan dégagées à l'issue des ateliers de concertation menés avec les élus.
 Action menée en 2022-2024

Le point de départ

Situé sur les hauteurs de la vallée de l'Orge, en interface avec des tissus boisés, le cimetière de Dourdan est arrivé aujourd'hui à saturation. La ville souhaite l'agrandir en réalisant l'extension sur le bois des Pierres Aigües. Ce bois se place dans la continuité d'un chapelet de boisements présents sur le coteau nord de la vallée de l'Orge,

dont certains sont d'anciennes pépinières du début du 20^{ème} siècle. Afin de répondre au mieux aux enjeux paysagers, environnementaux et patrimoniaux du lieu, la commune souhaite se faire accompagner par le CAUE de l'Essonne afin de coconstruire le projet avec les habitants et les élus.

L'objectif de la mission CAUE à Dourdan

L'accompagnement du CAUE s'est concentré autour de plusieurs objectifs :

- assurer tout au long de la mission une démarche participative avec les élus, les services et les habitants,
- mener une réflexion qui permette une vision globale sur le sujet du funéraire et sur la place du cimetière dans la ville,
- garantir une insertion paysagère de l'extension, dans la continuité des points de vigilance mis en avant par l'UDAP 91, la commune de Dourdan étant située en site patrimonial remarquable.
- engager une réflexion sur la revégétalisation du cimetière historique.



Situé sur les hauteurs de Dourdan, le cimetière communal offre un large panorama sur la vallée de l'Orge.

Le déroulé

Notre accompagnement avec la commune de Dourdan a débuté à l'automne 2022 par :

- la visite du cimetière,
- la compréhension de son contexte paysager : un cimetière à flanc de coteau en interface entre le centre-ville, la forêt et les terres agricoles du plateau, avec de nombreuses co-visibilités sur toute la vallée de l'Orge,
- la compréhension des problématiques actuelles : un cimetière historique trop dense et saturé, un accès limité par le nombre insuffisant de stationnements, un manque de mobiliers et d'espaces pour se recueillir,
- la définition des enjeux : la création d'une extension à l'est du cimetière existant, le traitement particulier de l'interface, du cadre boisé et paysager, la requalification d'un espace d'accueil commun, la valorisation des co-visibilités...

Au printemps 2023, nous avons mené deux ateliers avec les élus, services et habitants, afin de comprendre les perceptions de chacun sur le cimetière et de commencer à identifier les besoins et inquiétudes liés à l'aménagement et à la gestion de l'extension du cimetière.

Un questionnaire a été distribué aux participants, axé sur trois thématiques : le cadre paysager, les installations funéraires et la biodiversité. Cet outil a servi de support pour des discussions riches entre participants et a permis d'envisager des premières pistes de réflexions communes.

Fort de ces premiers temps d'échanges, nous avons organisé deux nouveaux ateliers à l'automne 2023 avec les élus de Dourdan afin qu'ils se concertent et se décident sur les "grandes orientations" d'aménagements de leur cimetière. Le parti pris pour l'extension du cimetière a été de respecter au maximum le site boisé dans lequel elle s'inscrit : conserver l'esprit naturel des lieux et aménager un cimetière paysager avec une densité de concessions adaptées, une densité d'arbres pour faire îlot de fraîcheur, des sols perméables, des limites végétalisées et une flore dans la continuité écologique du coteau. Le cimetière existant sera restructuré par le végétal le long des grands axes de circulation qui créent un lien avec



La question de la conservation des arbres sur l'extension du cimetière a été évoquée lors de l'atelier terrain avec les habitants.

l'extension. Le mur entre les deux parties sera ouvert en trois passages différents et il sera ajouré pour créer de la porosité et de l'intimité en fonction des espaces, notamment avec "le jardin du souvenir". Enfin, les accès au cimetière seront modifiés avec un parvis d'entrée et un parking au niveau de l'extension.

Début 2024, nous avons remis à la commune un plan-programme qui lui a servi de guide pour le recrutement d'une maîtrise d'œuvre paysagiste.

CAUE+

- Mener une démarche participative.
- Favoriser la médiation.
- Changer les perceptions.
- Valoriser le patrimoine naturel et historique.

